

LITTÉRATURE TOURANGELLE

JEAN-AUGUSTE BOYER-NIOCHE
MÉDECIN, POÈTE ET FABULISTE
(1788-1859)

Gérard COULON*

RÉSUMÉ

Né à Azay-le-Ferron aux portes de la Touraine, Boyer-Nioche prit part à la campagne de Russie avec les armées napoléoniennes. De retour en France, il acheva ses études médicales à Paris avant de revenir s'installer comme médecin de campagne dans sa ville natale. Auteur de traductions de poètes polonais et de fables de Phèdre, son œuvre majeure demeure ses *Fables philosophiques et politiques*, dont il publia quatre éditions de 1822 à 1858. Son manque d'originalité, ses visées moralistes et les négligences de sa versification expliquent l'oubli dans lequel a sombré ce recueil d'apologues.

SUMMARY

Born in Azay-le-Ferron at the gateway of Touraine, Boyer-Nioche took part in the Russian campaign with Napoléon's armies. On returning to France he resumed his medical studies in Paris before returning to set up as a country doctor in the town of his birth. Translator of Polish poetry and of the fables of Phèdre, his major work remains the *Fables philosophiques et politiques* of which four editions were published between 1822 and 1858. His lack of originality, his rather moralistic views and inability with written verse probably accounts for the obscurity in which his work has sunk.

Le personnage (bien oublié !) que je vais évoquer est né aux portes de la Touraine, à Azay-le-Ferron (Indre). Il y a vécu la majeure partie de son existence et y repose depuis près d'un siècle et demi. Pourquoi évoquer ici cette figure berrichonne ? Azay-le-Ferron relevait jadis du bailliage de Loches et, aujourd'hui encore, ses maisons de tuffeau fleurent bon la Touraine. Mais surtout, le nom de Nioche est bien connu des Tourangeaux. D'ailleurs, en

* Membre de l'Académie.

2004, devant les membres de cette même Académie, Claude Viel et Jack Vivier ont consacré une communication au conventionnel Pierre-Claude Nioche, qui n'était autre que l'oncle maternel de Jean-Auguste Boyer-Nioche.

Alors, après l'oncle, permettez-moi aujourd'hui de vous présenter le neveu.

Jean-Auguste Boyer-Nioche est né à Azay-le-Ferron aux Hautes-Rimbaudières le 23 septembre 1788, sous le toit même où naquit son oncle trente-sept ans plus tôt. Il était le fils de Jean-Auguste Boyer, bourgeois, et de Jeanne Nioche. Sa mère mourut quelques mois après sa naissance. C'est probablement pour lui rendre hommage qu'il joignit plus tard à son nom celui de Nioche. Un nom par ailleurs prestigieux qui le démarquait des enfants nés du second mariage de son père et qui, plus prosaïquement, évitait la confusion avec ce père qui portait même nom et mêmes prénoms que lui.



Fig. 1 : Portrait de Jean-Auguste Boyer-Nioche (Archives départementales de l'Indre, fonds J. Thibault).



Fig. 2 : Porche d'entrée des Hautes-Rimbaudières à Azay-le-Ferron (photo de l'auteur).

Après l'école d'Azay, il entre au collège de Blois où il se prend de passion pour la langue latine et pour la poésie. D'ailleurs, il taquine déjà si bien la muse qu'il obtient un prix de versification pour un poème exaltant les vacances. On ne sait pratiquement rien de ses années de jeunesse. Dans une pièce insérée dans *La Pologne littéraire* (1839) et intitulée *Rêverie*, il revient sur son enfance :

*« Enfant je jouai là. Sur cette onde limpide
Que je lançai de fois une pierre rapide!
Parfois, je bondissais léger comme un chevreau,
J'essayais de mugir comme un taureau,
O ma nourrice, ici, le soir, près de ton âtre,
Comme je savourais le pain noir de ton pâtre!
De ta chèvre pour moi ta main pressait le pis,
Une peau de mouton me servait de tapis. »*

Souvenirs réels, ou pour ce fin lettré, réminiscences de la mythologie et d'Amalthée qui nourrit Zeus enfant ? On ne sait...

Bachelier ès lettres, il monte à Paris où il est employé un temps au ministère de la guerre. Puis en 1809, il part pour la Hollande où il devient secrétaire du sieur Duval, commissaire des guerres qui fait alors fonction

d'ordonnateur en chef. Bientôt revenu à Paris, il quitte le monde du travail – comme on dirait aujourd'hui – afin de commencer des études de médecine. Mais il doit les interrompre en 1812 pour partir avec les armées napoléoniennes en qualité de chirurgien sous-aide major. Il a 24 ans, et c'est l'affreuse campagne de Russie où, tenaillé par la faim et le froid, il est fait prisonnier à Vilna le 10 décembre 1812. Là, dans l'actuelle Vilnius – capitale de la Lituanie – il apprend le polonais en trois mois, devient précepteur pour gagner sa vie, puis dispense des cours de français à l'université impériale. Vilna est alors un creuset intellectuel foisonnant avec une pléiade d'artistes. Boyer-Nioche sympathise avec plusieurs d'entre eux et, bien que sa santé soit atteinte, ces amitiés sincères vont sensiblement adoucir ses trois années de captivité.

Il quitte Vilna le 3 mars 1816, non sans avoir adressé un poème d'adieu à la ville :

*Vilna qui, d'un captif, me vis porter les chaînes,
Vilna qui vit le sort m'accabler de rigueurs,
Mais où l'humanité vint adoucir mes peines,
Je t'adresse en partant mes adieux et mes pleurs.
Ville où l'on sait aimer les filles de mémoire,
Ville où de l'amitié j'ai connu les douceurs,
Vilna dont la vertu, le savoir fait la gloire,
Je t'adresse en partant mes adieux et mes pleurs.*

Il revient à Paris, reprend ses études de médecine et soutient sa thèse le 26 mai 1818. Il a choisi pour sujet : *Coup d'œil médico-philosophique sur l'influence de la civilisation sur la production des maladies nerveuses*. Elle est dédiée à son patron, Bertin, et à Bakowski et Zukowski, professeurs à l'université impériale de Vilna, « *mes bienfaiteurs lors de ma captivité en Russie* ».

C'est vers cette même époque qu'il épouse Eugénie-Désirée Favreau, originaire de Noyon (Oise), dont le père est employé à l'hôpital du Val-de-Grâce. Le couple quitte Paris pour venir s'installer définitivement en Berry, à Azay-le-Ferron, dans la demeure familiale des Hautes-Rimbaudières, à deux kilomètres au sud-est du bourg. C'est une vaste maison de maître avec de grands bois alentour, propice au recueillement, à la méditation et à la création.

Fig. 3 : Signature de Boyer-Nioche. Elle est suivie des trois lettres «D. M. P.», docteur en médecine de Paris.

Médecin de campagne à Azay pendant une quarantaine d'années, Boyer-Nioche est apprécié dans toute la contrée. Au fil des ans, sa réputation est telle qu'il rayonne sur le sud de la Touraine et particulièrement sur les communes voisines de Preuilley, Charnizay et Bossay-sur-Claise. Désintéressé, il n'exige jamais d'honoraires des pauvres et des plus démunis. En 1855, son confrère berrichon de Martizay est confronté à une grave épidémie de suette miliaire qui fit trente morts entre le 23 mai et le 9 juillet. Appelé en renfort malgré les fatigues de son âge – il a alors 67 ans –, il se dévoue sans compter et l'épidémie est bientôt jugulée.

Tout au long de sa vie, il s'adonne à la poésie et, dès 1822, publie à Paris son premier recueil, *Fables nouvelles*. Il en fera paraître dix au total, sur lesquels je reviendrai dans la seconde partie de cet exposé. Sur le plan épistolaire, il entretient une correspondance plus ou moins suivie avec plusieurs personnalités des lettres et de la politique : le poète et chansonnier Béranger, Villemain, professeur de littérature en Sorbonne, ministre et pair de France, Michelet, Marrast, journaliste et maire de Paris, Garnier-Pagès, chef du parti républicain et surtout La Fayette.

Puis, probablement par atavisme, ce notable campagnard tente de faire carrière en politique. En réalité, ce n'est pas exactement sa première expérience. En 1827, quelques années après son installation à Azay, il devint conseiller municipal de la commune en pleine période ultra-royaliste. Mais ce mandat fut de courte durée puisqu'il prit fin en 1830 à la chute de Charles X. À 60 ans, il est candidat aux élections à l'assemblée nationale les 23 et 24 avril 1848. Fervent démocrate, «républicain à toute épreuve» comme le proclame un tract électoral, il est opposé à tous les régimes tyranniques et milite pour une société où tous les hommes pourraient vivre libres, égaux et fraternels. On devine là l'influence de son oncle, le conventionnel Pierre-Claude Nioche avec qui il eut à Paris, dans sa jeunesse, de longues discussions et qui

lui inculqua – ou affermit en lui – ces convictions républicaines. « *Aujourd'hui que l'ère de la République et de la liberté vient de s'ouvrir, c'est à nous d'aller au devant de lui [Boyer-Nioche], à nous de le prier d'accepter nos suffrages ! Heureux si le département de l'Indre peut compter parmi ses représentants un si parfait républicain* », se réjouissait un journal de l'Indre en appuyant la candidature de Boyer-Nioche¹. Mais les républicains modérés l'emportèrent, et il n'obtint que 17 093 voix, pendant que les sept élus recueillaient entre 24 374 et 55 214 voix ! Une deuxième chance s'offrit à lui quelques mois plus tard à la suite de la démission de l'un des élus. Mais au scrutin du 9 janvier 1849, il est une nouvelle fois battu avec seulement 5 819 suffrages contre 14 255 au vainqueur.

Profondément déçu et meurtri, il ne se représente pas aux nouvelles élections législatives du 13 mai de la même année, suite à l'élection de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la république. Pour cette consultation, il se borne à monter à la tribune à Châteauroux lors d'une réunion publique présidée par Ledru-Rollin. Là, il déclame l'une de ses fables pleine de sous-entendus politiques. Elle n'est apparemment pas comprise si l'on s'en réfère au Représentant de l'Indre, un journal, il est vrai, farouchement opposé aux idées du médecin fabuliste : « *Chacun peut se rappeler, (...) qu'au milieu d'un entracte, un barde couronné de cheveux blancs entonna en guise d'intermède et sur son luth enrhumé la fable intitulée Le vieux cormoran, l'écrevisse et les petits poissons, à laquelle fort heureusement pour les bourgeois, les convives ne comprirent absolument rien du tout (...) Car qui peut méconnaître dans ce vieux cormoran au chef branlant la caduque bourgeoisie, dans ces poissons le peuple trop naïf, et dans l'écrevisse quelque vieux montagnard qui apprend à ce même peuple comment on saute à la gorge de son ennemi et comment, en un tour de main, on se débarrasse des maîtres et des traîtres.* »²

À 60 ans passés, Boyer-Nioche abandonne dorénavant toute velléité en matière politique. Il partage son temps entre l'exercice de la médecine et la préparation de la dernière édition de ses *Fables philosophiques et politiques*. Laissons-le à sa table de travail. Le temps est venu maintenant de s'intéresser à son œuvre.

1. *Le Républicain de l'Indre* du 23 mars 1848.

2. *Le Représentant de l'Indre* du 25 mai 1849.

Lorsqu'au début de l'année 1816 il revient de Vilna où il est resté prisonnier pendant trois longues années, Boyer-Nioche s'est pris de passion pour la Pologne et les Polonais. Et tout au long de sa vie, il manifeste un amour sincère pour ce peuple écartelé entre la Russie et la Prusse. Il maîtrise parfaitement leur langue et, en 1831, traduit un texte du poète Adam Mickiewicz qu'il publie en plaquette sous le titre *Au profit des Polonais. Dithyrambe à la jeunesse*. Huit ans plus tard, il publie *La Pologne littéraire*, avec des traductions et des imitations en vers de plusieurs poètes. Il fait précéder ces textes d'un précis historique de la littérature polonaise ancienne et moderne, et assortit le volume de poésies diverses, satires politiques, contes, fables et épigrammes ainsi que de notes historiques, biographiques et littéraires. «*Je ne me suis point dissimulé, écrit-il dans sa préface, les difficultés de mon travail qui est une preuve de plus de ma profonde sympathie pour la malheureuse Pologne et qui me fournit l'occasion d'exprimer publiquement ma reconnaissance aux généreux citoyens de la Lithuanie, tels que Bakowski, Zulowski, Szymkiewicz, professeurs de l'université de Vilna, Pietrowski, Borzymowski, Mirski et tant d'autres qui, pendant trois années d'une rigoureuse captivité, n'ont jamais cessé de me donner des témoignages de dévouement et d'amitié. Hélas! plusieurs ne sont plus; beaucoup gémissent sur la terre de l'exil et quelques-uns, peut-être, chez les Russes ou les Prussiens, subissent toutes les tortures du cachot ou des mines.*» En 1845 enfin, paraît *Marie*, un poème ukrainien traduit de Malczeski.

Sa vie durant, Boyer-Nioche aima la langue latine. Il chérissait particulièrement Phèdre, le poète qui éleva la fable au rang de genre littéraire à part entière. C'est ainsi qu'il donna en 1838 *Le Phèdre de la jeunesse*, puis six ans plus tard *Fables de Phèdre*, une nouvelle édition revue, corrigée et complétée avec la traduction en vers français et le texte grec en regard. «*Ce n'est pas une imitation que j'ai voulu faire, mais bien une traduction*, prévient-il. *Une imitation! Qui l'oserait. La Fontaine a pour toujours mis son veto.*» Mais bien qu'il s'en défende, Boyer-Nioche ne se contente pas d'une simple traduction. Par exemple, s'il tresse des couronnes à Jean de La Fontaine pour sa fable *Le Loup et le Chien* – «*une scène remplie d'intérêt dramatique et dialoguée avec autant d'art que de bonheur*» – sa version de la célèbre fable constitue bien une nouvelle et longue adaptation qui s'achève par ces deux alexandrins un peu plats :

« *Je n'accepterais pas d'un roi l'autorité
S'il fallait pour l'avoir perdre ma liberté.* »

Est-il besoin de préciser que ses traductions de Phèdre sont aujourd'hui ignorées de tous les spécialistes...

Venons-en maintenant à l'œuvre majeure de Boyer-Nioche, ses *Fables* qui furent imprimées à cinq reprises et dont il donna quatre éditions différentes. La première édition est publiée en 1822 sous le titre *Fables nouvelles*. Elle comporte trois livres et se singularise par l'absence de préface, exerce alors obligé dans ce type d'ouvrage. On lui en fit le reproche. Aussi, lorsque neuf ans plus tard il fait paraître la deuxième édition, il enrichit son livre d'un texte préliminaire. Rédigée sur un ton enjoué, alerte et naturel, sa préface adopte une forme dialoguée : « *Quelqu'un me disait : "Vous avez fait un recueil de fables où j'ai trouvé d'assez bonnes choses" (...) mais pas un mot de préface! Pas le plus petit avant-propos! En vérité, c'est choquer l'usage de la plus étrange manière. Point de préface! Quelle témérité! Se faire imprimer sans en demander humblement la permission au public, sans réclamer son indulgence, sans lui dire sous quelles inspirations et dans quelles circonstances on a écrit! La manière, la forme, le tour que l'on a pris! La chose est surprenante, extraordinaire! (...) – Mais encore faut-il avoir quelque chose à dire, sinon de neuf, du moins d'utile. – Bon! Toujours des scrupules; c'est égal, on répète ce qui a été dit cent fois, et lorsqu'on en vient à se rencontrer avec tel ou tel, pour éluder l'accusation de plagiat, on renverse la phrase, grand art de beaucoup d'écrivains fameux d'aujourd'hui.* »

Outre une préface, cette deuxième édition, dédiée au général Lafayette³, bénéficie d'un nouveau titre, *Fables philosophiques et politiques*. Pourquoi ce qualificatif de « philosophiques » ? L'auteur s'en explique : ce choix est dû au jugement de Pierre-François Tissot, un homme de lettres alors célèbre⁴ qui, en 1825, écrivit que les fables de M. Boyer-Nioche étaient d'un genre philosophique. « *C'est une autorité sur laquelle, je l'avoue, j'aime à*

3. « *À l'ami de Washington, au Patriote de 89, au Prisonnier d'Olmütz, au Général en chef des Gardes Nationales Françaises, à Lafayette, l'auteur des Fables philosophiques, Boyer-Nioche.* »

4. Professeur au Collège de France, membre de l'Académie française (1768-1854).

m'appuyer», confesse le fabuliste⁵. Et pour définir sa conception de la philosophie, Boyer-Nioche se réfère à cette pensée de Montaigne : «*La philosophie, formatrice des jugements et mœurs, a le droit de se mêler partout.*»

En 1834, ce même recueil est imprimé sous un autre titre, *Fables à mon fils*. Mais l'édition la plus souvent citée est celle de 1842, qui reprend le titre *Fables philosophiques et politiques*. Cette nouvelle édition est préparée avec soin par l'auteur. Le 17 décembre 1841, il écrit à son beau-frère pour la lui annoncer, et surtout pour que ce dernier lui trouve des souscripteurs. Le contexte, en effet, si l'on en croit cette missive⁶, ne semble guère favorable : «*Dans un temps où règne partout l'idolâtrie de l'intérêt matériel, où la littérature n'est presque plus que de l'industrialisme, où, enfin, le succès parfois vient couronner même ce qu'il y a de plus étrange, de plus absurde, de plus monstrueux, je n'hésite pas à faire un appel à mes amis pour me couvrir d'une partie des frais de la 3^e édition (...) : c'est vous dire que j'ai besoin de souscripteurs.*» Avec humour, il poursuit : «*Si je n'étais d'abord qu'un pauvre petit in-18°, je vais devenir, grâce aux soins de M. Vassol, mon imprimeur, un bel in-8°. Je pourrai désormais figurer honorablement dans les bibliothèques où je serai admis. Je serai vraiment quelque chose. Cette édition (...) sera imprimée sans luxe mais avec beaucoup de soin. Je ne crois pas en être quitte, tout compris, à moins de 1 000 francs (...). Le volume, de 6 ou 7 francs chez le libraire, ne sera que de 5 pour les souscripteurs. Si vous parvenez à en obtenir quelques-uns, ayez la bonté d'en faire passer la liste à (nom illisible) qui sera chargé de l'envoi des exemplaires.*»

Ainsi, bien qu'un nom d'éditeur – en l'occurrence Challamel, rue de l'Abbaye à Paris – figure sur la couverture, le recueil est bel et bien publié à compte d'auteur, ou plutôt, comme on disait alors très joliment, «*aux dépens de l'auteur*»...

Cette troisième édition est augmentée d'un cinquième livre et regroupe 128 fables, soit 26 de plus que la version précédente. Quant à la préface, elle a été modifiée et augmentée puisqu'elle s'étend maintenant sur 17 pages. L'auteur ne plaisante plus sur ce texte préliminaire qui lui permet d'exposer son propos et ses ambitions : «*Une de mes préoccupation les plus constantes*

5. Lettre de Boyer-Nioche à son beau-frère, en date du 17 décembre 1841 (document jusqu'à inédit, aimablement communiqué par le docteur Jean Bonodeau).

6. Cf. note précédente.

Paris, le 17 décembre 1841.

Mon cher beau-frère,

Dans un temps où règne partout l'idolâtrie du présent matériel où la littérature n'est presque plus que du Pindar trivialisé, où, malgré le sacre perpétuellement renouvelé que l'on y a de plus en plus, de plus en plus abondamment, de plus en plus, j'en suis sûr, on fait un appel à ses amis pour une carrière d'un parti des fèves de la zone et dans une fable pour les appeler à se joindre à ce parti : c'est sans doute une œuvre de prosopopée et que vous yourself, évitez, plus vivement, et tel est possible, les objections des citoyens qui veulent, eux aussi, que la littérature ait un problème vraiment nouveau, j'en suis sûr, et que quelques passages de la préface de mon recueil.

« Il faut que la fable, sous la forme qui lui est propre, et dont on ne peut contester ni les avantages, ni les atteintes, soit tenue le plus souvent possible, les défauts, ainsi que les droits de cet âge. Il faut qu'elle, parvenue à la liberté, l'égalité, la fraternité, qu'elle s'oppose autant de traits de l'humanité ; qu'elle fasse abaisser les despotismes, de quelques noms que qu'il cherche à s'ingérer, sous quelque déguisement qu'il se présente, que son caractère soit simple de la vie, ou d'actualité ; qu'elle conduise enfin, par ses enseignements, à des vertus de tout les temps et de tout les lieux, à la pratique de toutes les vertus. Ce livre sera offert dans les écoles et dans les collèges, trop souvent plus que couronnés de nos notes incomparables de L. Fontaine, pour elle le temps, et de s'apprendre à lire le livre. »

Dans le 5^e livre ajouté à mon recueil, j'ai voulu, j'espère, de plus en plus, une teneur critique par les uns, approuver par les autres, en ce qui touche surtout le mot plus en plus, que

Fig. 4 : Lettre de Boyer-Nioche à son beau-frère, en date du 17 décembre 1841, pour lui annoncer la quatrième édition de ses *Fables* et solliciter des souscripteurs (collection Jean Bonodeau).

surtout a été de n'exprimer (...) que des sentiments nobles, des pensées généreuses, des vérités utiles pour arriver ainsi à l'unité morale que l'on doit si vivement regretter de ne pas trouver dans La Fontaine, espérant du moins, sous ce rapport, rendre mon recueil digne des démocrates français à qui je le dédie, digne des amis qui accepteront le legs que je leur fais et m'y retrouveront pour ainsi dire moi-même dans l'expression de mes plus vives sympathies, de mes plus chères convictions, digne enfin de tous les hommes de bien qui se font un devoir de contribuer de tous leurs moyens à la félicité publique.»

Orné du portrait de l'auteur, le recueil de 1842 est enrichi d'une lettre de Lafayette. Ce billet, écrit dix ans auparavant, ne dit rien de l'opinion du

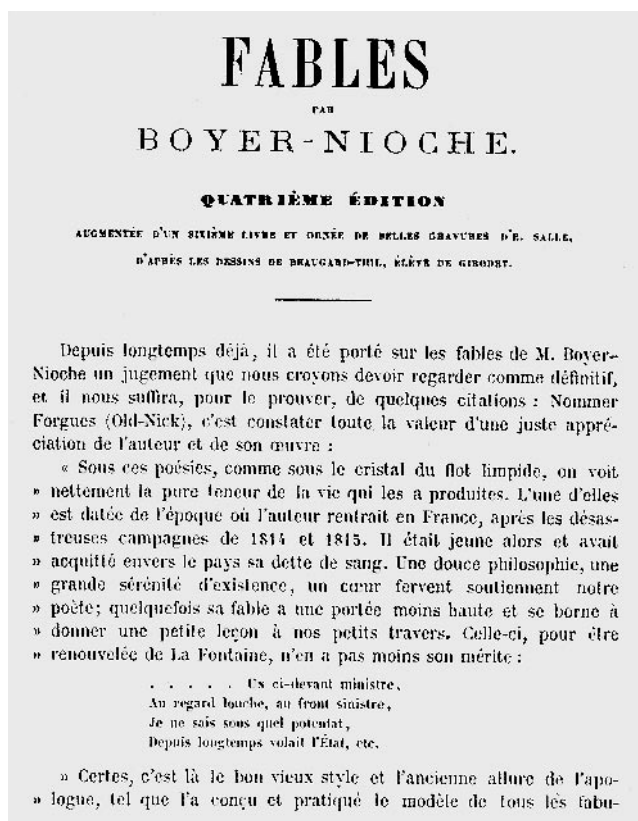


Fig. 5 : Bulletin de souscription pour la quatrième édition des *Fables* (Collection Jean Bonodeau).

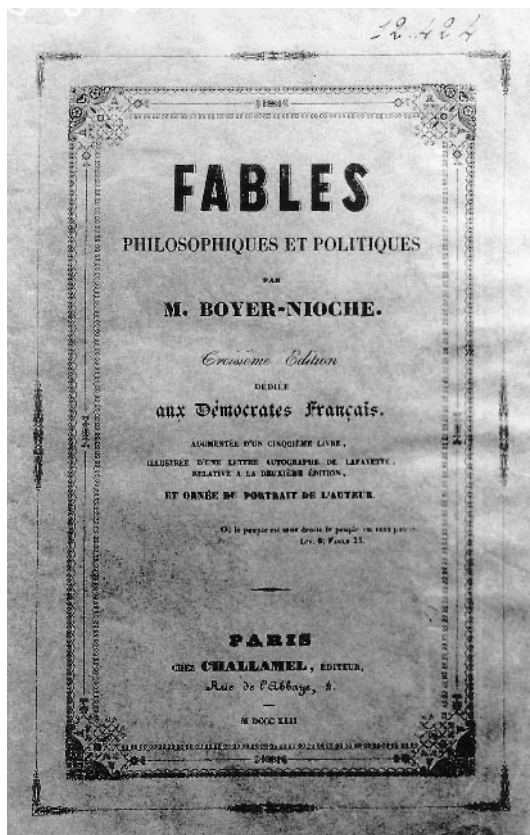


Fig. 6 : Couverture de la troisième édition des *Fables* (1842).

grand homme sur les *Fables*. À la lecture de ce courrier, on comprend qu'il ne s'est pas manifesté à la parution du recueil précédent que Boyer-Nioche lui avait dédié et envoyé. Déçu, le fabuliste l'avait relancé et avait fini par recevoir cette lettre polie du vieillard fatigué qui devait mourir deux ans plus tard : «*Je retrouve, Monsieur, après une maladie de plusieurs semaines, une bien aimable et patriotique lettre de vous qui me rappelle de plus anciennes obligations. C'est avec grand plaisir que je vois mon nom uni à tout ce qui vous est inspiré par le talent et l'amour de la liberté, mais j'ai des excuses à*

Je retrouve, Monsieur après un espace de plusieurs semaines un bien
aimable et patriotique lettre de vous qui me rappelle de plus anciennes obligations
car avec grand plaisir que je vois mon nom toujours être le plus en vogue
par le talent et l'amour de la liberté, mais j'ai dû excuser à tous fois d'être un
mauvais correspondant. Ma retraite du commandement des gardes nationales m'a
laissé une multitude d'autres rapports et d'autres devoirs auxquels je dois avec un
vif regret que mon temps ne suffit pas. Les explications que j'ai été à portée de
donner à la tribune et dans une lettre déjà ancienne à mes commettans en disent
plus sur mes vœux, mes espérances et mes mécomptes que ne le ferait une longue
lettre ; mais je suis loin de perdre la foi dans les progrès de la liberté dans notre
chère patrie et par suite dans toute l'Europe. Agréer, je vous prie, l'assurance
de mon si cher et constant attachement
Lafayette.

Paris 8 février 1832.

Fig. 7 : Billet de Lafayette inséré dans la quatrième édition des *Fables*.

vous faire d'être un mauvais correspondant. Ma retraite du commandement des gardes nationales m'a laissé une multitude d'autres rapports et d'autres devoirs auxquels je vois avec un vif regret que mon temps ne suffit pas. Les explications que j'ai été à portée de donner à la tribune et dans une lettre déjà ancienne à mes commettans (sic) en disent plus sur mes vœux, mes espérances et mes mécomptes que ne le ferait une longue lettre ; mais je suis loin de perdre la foi dans les progrès de la liberté dans notre chère patrie et par suite dans toute l'Europe. Agréer, je vous prie, l'assurance, Monsieur, de mon reconnaissant attachement.

Lafayette.
Paris 8 février 1832.»

Une dernière édition – la quatrième – parut en 1858 augmentée d'un sixième livre et illustrée de gravures de Sallé d'après des dessins de Baugard-Thil, élève de Girodet. C'est la version la plus complète des *Fables*, mais également la plus âprement recherchée par les bibliophiles.

Quel jugement peut-on porter aujourd'hui sur les *Fables* de Boyer-Nioche ?

L'apologue a atteint son apogée sous La Fontaine et, au XIX^e siècle déjà, est en plein déclin. Pourtant, les fabulistes sont légion, et il n'est pas une seule année que ne paraissent alors plusieurs recueils ! Depuis Esope et Phèdre, le genre a épuisé sa vigueur et son originalité. Et ce n'est pas notre poète qui va lui redonner son éclat d'antan. « *Il faut que la fable, écrit-il dans ses différentes préfaces, sous peine d'être inutile, défaut capital de toute œuvre de l'esprit, s'associe aujourd'hui aux transformations sociales et politiques qui se sont accomplies pour le bien de l'humanité ; qu'elle ait, en conséquence, une signification plus philosophique, une portée plus morale.* » Et de poursuivre : « *Pour que l'apologue prenne une place distinguée parmi les autres genres de la poésie, il faut que le but en soit noble, élevé, et que la philosophie, qui n'est autre que la recherche de la vérité, y apparaisse sous le voile léger de la fiction (...) Il faut que la fable (...) retrace le plus souvent possible les devoirs ainsi que les droits des citoyens. Il faut qu'elle prêche la liberté, l'égalité, la fraternité, qu'elle flagelle impitoyablement le vice ; qu'aux préjugés elle oppose autant de traits de lumière ; qu'elle fasse abhorrer le despotisme, de quelque moyen qu'il cherche à s'enjoliver, sous quelque déguisement qu'il se présente, que son manteau soit semé de lys ou d'abeilles ; qu'elle conduise enfin, par d'ingénieuses fictions, à des vérités de tous les temps et de tous les lieux, à la pratique de toutes les vertus.* »

Boyer-Nioche n'écrit donc pas pour divertir, mais pour transmettre ses convictions. La littérature, pour lui, doit avoir une portée morale. Alors, à partir d'apologues plaisants, il veut faire réfléchir le lecteur sur ses comportements tant privés que publics, et sur l'organisation de la société dans laquelle il vit. La fable doit aider le citoyen à corriger ses erreurs et doit montrer le bon chemin. En voici un exemple particulièrement révélateur :

« *Les Grues*

*Voisin, que vois-je en l'air ? Voisin ce sont des grues
 Qui, désertant le nord, et vers nous revenues,
 Fidèles messagers envoyés par Cérès,
 Nous disent qu'il est temps d'aller en nos guérets
 Répandre les engrais et jeter la semence.
 Profitons du signal et faisons diligence*

*Attelons nos taureaux, prenons notre aiguillon.
Ainsi deux laboureurs causaient en ma présence,
Voyant de ces oiseaux passer un bataillon.*

Une bagatelle

*Peut souvent du penseur arrêter les regards :
Je laisse discourir nos deux bons campagnards,
Et, tandis qu'en leurs champs octobre les appelle,
Je vois chez ce peuple volant,
Régner un ordre surprenant :
Chacune, quand son aile est assez vigoureuse,
Va conduire à son tour la cohorte nombreuse.*

Le régime républicain

*Vient s'offrir à mes yeux dans ce vol symétrique ;
C'est le gouvernement que l'immortel Franklin
Donna jadis à l'Amérique,
Où chacun participe à la chose publique,
Où, nivelant un peuple tout entier,
Le seul mérite ayant la préférence,
La loi donne à chacun le droit et l'espérance
D'aller du dernier rang se placer au premier.»*

Mais il est bien connu qu'il ne suffit pas d'exprimer de bons sentiments pour faire de la bonne littérature ! D'autant que ses *Fables*, dont la composition s'étale sur près de 40 années, ne manifestent aucune véritable originalité⁷. Ce sont des allégories dont la plupart regroupent entre 10 et 30 vers, et qui mettent en scène, de manière classique, des animaux et des hommes, plus rarement des végétaux, des objets ou des idées abstraites. À l'instar de La Fontaine, elles offrent la structure habituelle : exposition, nœud, dénouement et morale. Voulant être lu et compris de tous, Boyer-Nioche se cantonne à un langage simple qui bannit le registre soutenu, à l'exception de termes poétiques comme «*aigülon*», «*courroux*» ou «*trépas*», couramment sollicités dans ce genre poétique. En matière de versification, il chérit l'alexandrin et

7. Les remarques générales qui suivent sont tirées du mémoire de maîtrise de lettres modernes de Sylvie Douady (1989), cité dans la bibliographie.

l'octosyllabe, sans négliger cependant les différentes ressources de cet art. Mais il fait peu de cas de la rime, et c'est son talon d'Achille. Il abuse des rimes plates, se complaît dans les rimes pauvres ou suffisantes et ne semble pas vraiment intéressé par cette gymnastique un peu formelle.

Ces *Fables* ont connu un bref et mince succès, suivi d'un rapide et profond oubli. Certes, ce genre littéraire était déjà désuet au XIX^e siècle ; mais le manque d'originalité de Boyer-Nioche, certaines négligences de sa versification, et surtout les morales grandiloquentes et un peu naïves de ses apologues suffisent à expliquer le silence tombé sur cette œuvre qui a singulièrement vieilli parce qu'elle fut trop ancrée dans les enjeux de son temps.

Nous avons laissé Boyer-Nioche à sa table de travail alors qu'il préparait la quatrième édition de son recueil de fables, « *toujours inflexible et militant vis-à-vis du despotisme passé, gardant son indépendance et sa pureté sous le saint abri de l'autel des Muses.* »⁸. Lorsqu'elles paraissent en 1858, il est veuf depuis quelques mois. Sa femme Eugénie est morte le 25 octobre 1857. Il a composé pour elle cette épitaphe en alexandrins que l'on peut encore déchiffrer sur sa tombe dans le cimetière d'Yzeures-sur-Creuse :

« *Dors en paix dans la tombe, ô ma chère Eugénie,
Richesse et pauvreté, pouvoir, vertu, génie,
La mort emporte tout ; il ne faut qu'un moment,
L'égalité parfaite est ici seulement.* »

Le 5 septembre 1858, à quelques jours de ses 70 ans, il rédige son testament. Entre autres dispositions, il lègue ses vêtements et son linge aux pauvres d'Azay comme preuve de l'intérêt qu'il leur a toujours porté, au menuisier du village son exemplaire de Voltaire et à quatre de ses amis les plus chers ses livres, manuscrits, tableaux, gravures, portraits et statuettes, à charge pour eux de se les partager fraternellement. Puis il ajoute : « *Mon intention bien positive et bien arrêtée est d'être inhumé dans un taillis appelé le Bois-Clair, dépendant de ma propriété des Hautes-Raimbaudières, attenant, du côté nord, au jardin de ce qu'on appelle la maison de maître. L'emplacement que je choisis est, en entrant dans le dit taillis à gauche d'une allée,*

8. D'après une brochure de l'époque imprimée chez Amouroux-Bayvet, à Châteauroux et citée par Joseph Thibault (Cf. Bibliographie).

dans la direction du midi au nord et se trouve au levant de ce même taillis ; cet emplacement est formé, en rond, par sept chênes ; au milieu il sera creusé une fosse de la profondeur de deux mètres, où le cercueil sera déposé et qu'abritera un marbre blanc, d'une seule pièce, sur lequel, avec mes noms et prénoms, on gravera en distique :

*“Que ce soit le néant ou l'immortalité
Tous subissent ici la loi d'égalité!” »*

«Une grille en fer, de la hauteur d'un mètre et demi, entourera ma dernière demeure, sur un espace de terrain de la longueur de trois mètres et de la largeur de deux mètres et demi ; à chaque angle il sera planté un cyprès, si cela n'a pas été fait durant mon existence.»

Il précise également qu'il tient à emporter avec lui le portrait de sa femme et qu'il souhaite que ses chiens ne lui survivent pas, afin de n'être point soumis à un autre maître. Ils seront enterrés entre les chênes. Ces dispositions matérielles réglées, il en vient à une clause qui lui tient particulièrement à cœur : *«Les prêtres, ou gens de leur part, sous quelque prétexte que ce soit – chacun a ses raisons – ne pourront être témoins de ma dégradation intellectuelle, et quoi qu'il arrive, en admettant même que la disposition qui précède ne puisse avoir son exécution, ils n'assisteront point à mes obsèques, quand mon corps sera livré à la terre où doit à jamais s'en opérer la dissolution, cette loi commune à tous les êtres organiques.»*

Dix mois après, le 16 juin 1859, il s'éteignait dans sa maison natale à près de 71 ans. Pour ses obsèques, ses dernières volontés furent respectées, mais au cours de l'inhumation se produisit un incident aussi imprévu que saisissant. *«En descendant le cercueil dans la fosse, rapporte un témoin, il s'est décloqué et le corps est apparu presque debout. Il m'est resté dans la mémoire que les paysans se sauvaient à cette apparition rendue plus effrayante pour eux à cause du caractère civil de l'enterrement. Et pendant longtemps, ceux qui revenaient de Martizay, la nuit, se signaient, non sans une certaine frayeur, en passant en face du bois des Rimbaudières.»*⁹ On racontait même que pendant les nuits d'orage, des gens passant près de la tombe avaient vu Boyer-Nioche dans son linceul...

9. *Journal du département de l'Indre* du 20 février 1926.



Fig. 8 : La tombe de Boyer-Nioche (Archives départementales de l'Indre, fonds J. Thibault).

Aujourd'hui, si en quittant le bourg d'Azay par la rue Boyer-Nioche, vous allez dans le bois des Hautes-Rimbaudières, vous aurez le cœur serré en découvrant l'aspect pitoyable de la tombe. Le constat établi en 1940 par Joseph Thibault, le premier biographe du fabuliste, est plus que jamais d'actualité : «*La rouille a rongé la grille dont la porte, disjointe et enlevée de ses gonds, livre à tout venant l'accès de la sépulture. Une mousse verdâtre, née de la chute des feuilles apportées par les rafales de vent ou de pluie, recouvre la pierre sur laquelle ne se lit que difficilement le nom de celui qui repose là.*»¹⁰. Pourtant le fabuliste avait bien stipulé dans son testament qu'il imposait aux successeurs de ses légataires universels, et à tous les autres propriétaires des Hautes-Rimbaudières, «*la condition expresse de conserver, dans un état convenable, le tombeau qui sera érigé*» tel qu'il venait de le prescrire.

Mais le temps a passé, l'oubli est venu...

Une fois encore se vérifie le vieil adage latin : «*Le temps ronge les monuments, mais leurs pires ennemis sont les hommes.*» Un adage qui aurait fort bien pu servir de chute à une fable de Boyer-Nioche.

10. Joseph Thibault, *Une figure brenoise, Boyer-Nioche, médecin, poète et fabuliste*, Issoudun, éditions du Berry médical, 1940, p. 18.

ANNEXE

*Quelques fables de Boyer-Nioche**Le Diamant*

*Un simple diamant se trouvait par hasard
 Auprès de maint saphir et de mainte topaze,
 Qu'un bijoutier venait d'enchâsser avec art,
 Et qu'il vantait encore avec emphase ;
 Aussi le diamant offrait en vain l'éclat
 Que lui donna la nature ;
 Pour lui point de chaland ; mais il change d'état,
 Et, poli, rehaussé d'une riche monture,
 Il reparaît ; les yeux en sont surpris :
 Sur ma foi, c'est une merveille !
 Dit le chaland venu la veille ;
 Enfin, chacun en reconnaît le prix.*

*De même, fort souvent, on néglige, on dédaigne
 La vérité qui s'offre en sa simplicité ;
 Eh bien ! Qu'un fabuliste avec art nous la peigne,
 Qu'un habit poétique alors lui soit prêté,
 Qu'elle cesse enfin d'être nue,
 La valeur en est reconnue.*

Les Deux âges

*Chaque âge a ses désirs, chaque âge a ses tourments,
 Certain marmot endurait le martyre
 Toutes les fois qu'il fallait lire.
 Son père, qui déjà comptait ses soixante ans,
 Souvent lui répétait : comme le temps s'envole ;
 Où sont les jours, hélas ! où j'allais à l'école ?
 De ses plaintes chacun importunait les dieux :
 L'un pleurait d'être jeune, et l'autre d'être vieux.*

Le Voisinage

*Sorti d'un terrain en jachère
 Le seigle des chardons se trouvait entouré ;
 Le fonds était très bon sans être labouré ;
 Or donc, il eut produit le bled à pleine terre ;
 Mais tout, par les chardons, fut détruit, dévoré.*

*Heureux celui qu'un sort prospère
Fait vivre au sein de ses égaux.
La famine sans doute, et la peste, et la guerre,
Sont d'épouvantables fléaux ;
Mais un mauvais voisin est le plus grand des maux.*

La Citrouille et l'Orme

*Advint qu'une citrouille énorme
Dit autrefois à certain orme :
Vois mon accroissement ; eh bien ! j'ai mis cent jours
Quand d'un siècle le tien employa tout le cours.
Dieu ! quelle différence extrême !
C'est vrai, répondit l'orme, aussi ta vanité
Équivaut bien à ta beauté ;
Tu t'accrus promptement, tu périras de même.*

Le Chêne

*Un chêne dominait une forêt entière,
Et de son front audacieux
Il semblait défier les cieux.
Mais au loin gronde le tonnerre ;
Le bruit approche... Les éclairs
Autour du chêne ont sillonné les airs.*

*Et la foudre
Met en poudre
Celui qui sans aucun revers
De cent ans avait atteint l'âge.*

Pour renverser les rois il ne faut qu'un orage.

Quelques titres de ses fables :

Le Perroquet et le Hibou – Le Loir et la Fourmi – L'Aigle et l'Escargot – Le Brochet – Les Passereaux et les Martinets – Le Hanneton – La Souris et la Tortue – Les Plaideurs – Le Pêcheur et le petit Poisson – L'Araignée et l'Abeille – Le Grillon et le Papillon – Esope jouant aux noix – Le Grillon et la Fourmi – Le Taureau et le Boeuf – Les deux Chiens et le Loup – Les Oiseaux et l'Oiseleur – Les Chèvres et les Boucs – Le Renard et l'Oie – La Belette et la Vipère – La Mésange et l'Aigle.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Œuvres de Jean-Auguste Boyer-Nioche :

Fables nouvelles, Paris, Le Fuel, s. d. (1822).

Fables philosophiques et politiques, Paris, Igonette, 1831 (2^e édition).

Dithyrambe à la jeunesse. Traduit du Poète polonais Adam Mickiewicz. Hommage à la jeunesse des écoles. Paris, Imprimerie J. Pinard, 1831.

Fables à mon fils. Identique à l'édition de 1831. Paris, 1834.

Le Phèdre de la jeunesse. Traduction en vers des fables de Phèdre. Paris, Igonette, 1838.

La Pologne littéraire. Paris, Paulin, 1839.

Fables philosophiques et politiques. Paris, Challamel, 1842 (3^e édition).

Fables de Phèdre. Paris, Belin-Mandar, 1843 (2^e édition).

Marie. Paris, Challamel, 1845 (Poème ukrainien traduit de Malczeski).

Fables philosophiques et pratiques. Paris, Amable Rigaud, 1858 (4^e édition).

Sur Jean-Auguste Boyer-Nioche :

Sources : *Archives départementales de l'Indre*. Fonds Joseph Thibault, 48 J 2B 609-613 (portrait et tombe). Dossier documentaire choses et gens du Berry : 48 J 5C 471.

DOUADY Sylvie – *Fables philosophiques et politiques de Boyer-Nioche*, Maîtrise de Lettres modernes sous la direction de Madame Michel, Paris IV, 1989.

GOMENDY Charles et SOUBRIER Jean-Louis – Une grave épidémie de suette miliaire à Martizay il y a cent ans. Jean-Auguste Boyer-Nioche, médecin et fabuliste (1788-1859), *Cahiers Historiques de Martizay*, n° 3, 1955.

THIBAUT Joseph – *Une figure brenouse, Boyer-Nioche, médecin, poète et fabuliste*. Issoudun, Éditions du Berry médical, 1940.

BRUNEAU Daniel, PEYGNAUD Louis et NAUDIN Frédéric – *Centenaire de la Révolution de 1848. Aspects de la Révolution de 1848 dans l'Indre*. Châteauroux, Badel, 1948.